

17 mai 2024 -20:23

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Création du Centre d'analyse des risques climatiques et environnementaux

Sur proposition de la ministre du Climat Zakia Khattabi, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la création du Centre d'analyse des risques climatiques et environnementaux.

Le Centre d'analyse des risques climatiques et environnementaux est créé au sein du SPF Santé publique et exerce ses missions de manière indépendante. Le Centre a pour but de contribuer à l'amélioration de la résilience de la société belge face aux risques liés au changement climatique, ainsi que, par extension, à toutes les limites planétaires. Concrètement, le Centre sera chargé :

- d'analyser et d'évaluer dans tous leurs aspects les risques (choc, vulnérabilité, exposition) en Belgique
- d'établir le lien avec tous les aspects des politiques menées
- de formuler des recommandations pour renforcer la résilience de la Belgique et de la société

Le Centre se compose de membres du personnel du SPF Santé publique attachés de manière permanente au Centre.

Le Centre sera doté d'un comité de pilotage comme organe consultatif.

Le projet est soumis à la négociation syndicale et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@khattabi.fed.be

Adrien Volant
Porte-parole (FR)
+32 497 82 39 56
adrien.volant@khattabi.fed.be

Mathias Bienstman
Porte-parole (NL)
+32 499 77 68 06
mathias.bienstman@khattabi.fed.be